

Image not found or type unknown



Délai de réponse de la commission de recours de refus de visa

Par **ledule**, le **14/04/2008** à **14:30**

Bonjour, rnJ'ai demandé un visa de long séjour pour mes parents âgés respectivement de 90 ans et de 86 ans, le consulat a refusé, pour motif : ressources insuffisnates, j'ai passé par un avocat pour la lettre de recours justifiant que mes parents ont 71 000 USD, de quoi pour vivre en France, la lettre est depuis le mois de février 2008 et on est en avril 2008, quand est-ce que la Commission répond et est-ce que c'est suffisant les ressources de mes parents ? tout en vous signalant que je suis leur enfant unique ?rnJe vous remercie de me répondre, quelle torture que le Consulat et la commission m'ont donnée ???